

FRANÇOIS SÉGUIN

ou

L'impossible défi



par

Yolande Séguin-Pharand

FAM
Ségu/6





Don de Patricia Leduc 2004

FRANÇOIS SÉGUIN
ou
L'impossible défi

par
Yolande Séguin-Pharand



ASSOCIATION DES
SÉGUIN D'AMÉRIQUE



*Les feuilles tombent
mais les racines demeurent
Et meurt la tête
quand meurent les racines.
Il est bien difficile de faire l'histoire des racines.
Il est beaucoup plus simple de les renier.
Mais alors, que devient la tête?*

Félix-Antoine Savard

Infographie et mise en pages: Jean Dion

Dépôt légal, quatrième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-9803195-0-3

PRÉFACE

Aux SÉGUIN de ce pays et d'ailleurs,

Il n'y a pas d'histoire qui souffre d'être embellie dans nos souvenirs et ceci, sans faire outrage à l'obligation d'objectivité car on peut bien parfois regarder avec les yeux du coeur.

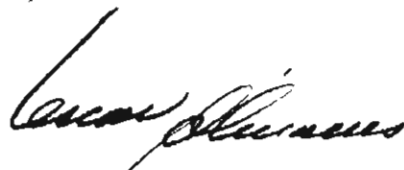
Lorsqu'une descendante jette un regard inquisiteur sur ses origines, elle y découvre à la fois, le merveilleux et le réel; elle cherche entre ces deux rives à diriger à la fois son coeur et sa raison.

M^{me} Yolande Séguin Pharand retrace avec objectivité le chemin parcouru par son premier ancêtre arrivé en Nouvelle-France le 12 septembre 1665, comme soldat dans le régiment de Carignan-Salières. François Séguin n'a pu échapper à la dure réalité que les bâtisseurs de tradition de ce pays ont dû affronter.

L'auteure de cette brochure nous fait découvrir dans un style «aux accents d'Amérique» l'importance que nous accordons à nos origines; son respect de l'histoire et son objectivité font de cette monographie de François Séguin, un document digne de confiance.

Voilà une autre façon de rendre hommage à François Séguin.

Le président



OSCAR D'AMOURS

Commission du 325^e anniversaire
de fondation de BOUCHERVILLE



AVANT-PROPOS

En cette année du 325^e anniversaire de fondation de Boucherville, l'occasion nous est maintenant donnée de célébrer l'arrivée de l'ancêtre François Séguin dans la seigneurie des Îles Percées et de commémorer le 320^{ième} anniversaire de son union à Jeanne Petit.

À travers les pages qui suivent vous sentirez vibrer la gloire d'un passé auquel l'auteure est fièrement attachée.

Par votre présence vous démontrez tout l'intérêt que vous portez à vos origines et plus précisément aux premières années vécues par vos ancêtres sur le fief des Îles Percées.

Nous formons le voeu que cette journée de retrouvailles vous permette de renouer des liens autant de parenté que d'amitié et que Boucherville soit un endroit privilégié dans vos souvenirs.

Jacques Dunant
Société d'Histoire des Îles Percées



FRANÇOIS SÉGUIN

Dans la nuit des siècles, au temps ou Clovis, roi des Francs, vainqueur des Burgondes et des Wisigoths, envahissait la Gaule, ses soldats victorieux s'installaient dans leur nouveau pays.

D'après Monsieur Jacques Cellard, auteur du livre «Trésors des noms de familles» un de ces valeureux guerriers se nommait «Sig» «Win» d'où Séguin en le prononçant à la française, c'est à dire «Victorieux au combat». A son tour Monsieur Albert Dauzat dans le «Dictionnaire étymologique des noms de familles et des prénoms de France» redonne au patronyme «Séguin» la même signification.

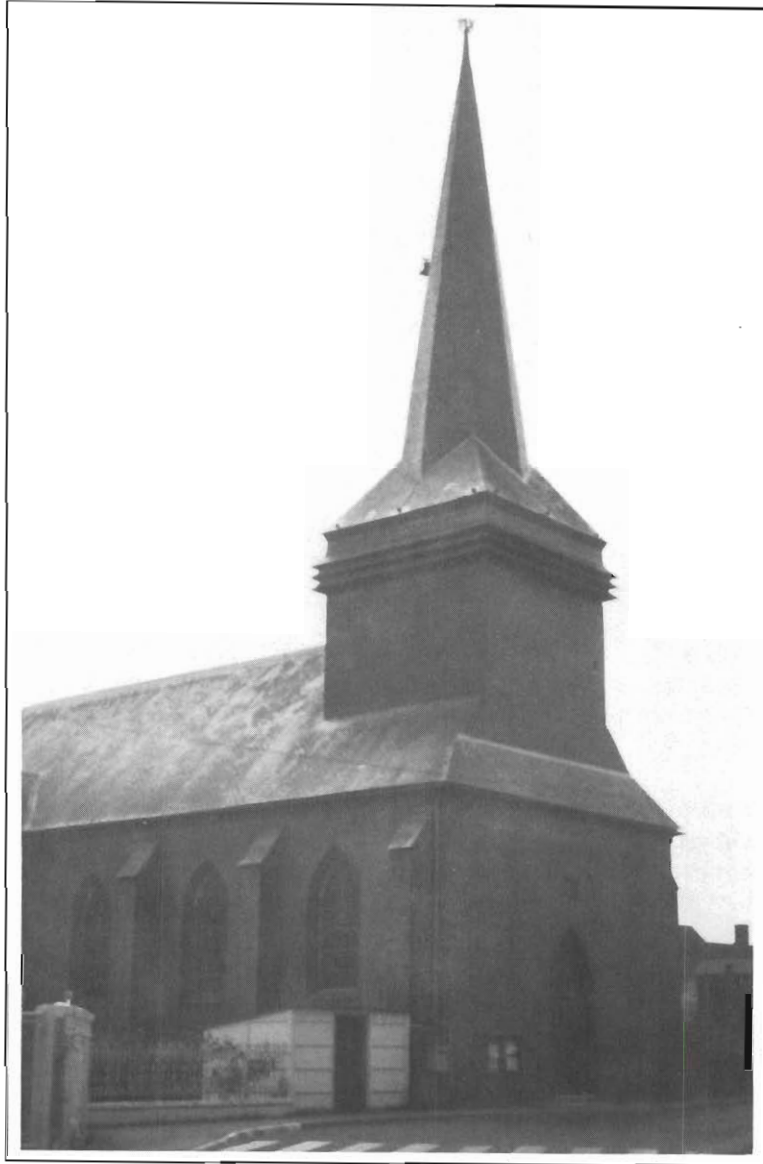
Puis des siècles ont passé et c'est en Picardie, vieille province française située au nord du bassin parisien, que la remarquable saga des Séguin d'Amérique, a commencé. C'est plus précisément au pays de Bray qu'ont vécu leurs ancêtres. Encore aujourd'hui, des «Séguin» habitent la verdoyante région agricole des environs de Beauvais.

Mais en ce 14 juillet de l'an de grâce 1643, les cloches de l'église de Cuigny-en-Bray carillonnent pour célébrer le mariage de Laurent Séguin et de Marie Massieu. Les témoins du jeune couple sont Adrien des Melliers et Denis Tournant.

Le marié est désigné comme «clerc». À l'époque de la France royaliste, on appelle «clerc» ou «clerc laïc», un homme doué d'une certaine instruction et qui cumule les fonctions de scribe, de tabellion et de maître d'école dans la paroisse. Le «clerc» chante au lutrin pour les cérémonies religieuses, aide le curé dans une partie de son administration, dresse le bilan de fabrique et souvent rédige les actes de baptême, de mariage et de sépulture. On se servirait encore à Jaméricourt du lutrin devant lequel chanta Laurent, il y a plus de trois siècles¹.

Le 4 juillet 1644, c'est au bourg voisin, Saint-Aubin-en-Bray que les cloches de la petite église annoncent aux habitants du village, la naissance de François, fils de l'instituteur Laurent Séguin et de son épouse Marie Massieu.

¹Propos fournis par l'abbé Dubos, curé de Thibivilliers, recueillis par Robert-Lionel Séguin.



Église de Saint-Aubin-en-Bray - Baptême de François Séguin

François Oudin et Jehanne Dufour portent l'enfant sur les fonts baptismaux. Malheureusement, François est privé très tôt de l'affection maternelle. Il a six ans quand sa mère décède à l'âge de vingt-huit ans. Elle est inhumée à Cuigny-en-Bray le 25 octobre 1650.

Resté veuf avec quatre enfants en bas âge, on peut supposer que Laurent Séguin a contracté un second mariage. François connaît probablement une enfance triste marquée du sceau de l'austérité.

Si bien qu'après avoir appris à lire et écrire, probablement de son père instituteur (puisqu'il signera son nom sur son contrat de mariage), il quitte assez tôt le foyer paternel.

À la même époque en Nouvelle France Pierre Boucher, délégué extraordinaire auprès de Louis XIV, obtient l'aide du roi pour sauver la colonie en péril. Celui-ci enverra le régiment de Carignan-Salières qui jouit d'une prestigieuse renommée dans toute la France, Cette formation militaire attire le jeune François et satisfait son goût d'aventure. Il s'engage dans la Compagnie de Monsieur Delamongue qui cède bientôt son poste à Monsieur de Saint-Ours.

Cantonné à Marsal en Lorraine, le régiment de Carignan-Salières reçoit en décembre 1664, l'ordre d'appareiller pour la Nouvelle-France. C'est au port de La Rochelle que le 13 mai 1665, François Séguin, soldat de la Compagnie de Monsieur de Saint-Ours, s'embarque sur le «Saint-Sébastien» et fait voile vers le Nouveau-Monde.

Ce n'est pas sans nostalgie que notre héros laisse derrière lui famille et patrie qu'il ne reverra plus. Mais cette grande aventure qui s'offre à lui en terre d'Amérique lui ouvre de nouveaux horizons et lentement s'effacera de sa mémoire toute trace du passé.

La traversée semble longue et pénible et de fréquentes tempêtes obligent les passagers à demeurer à fond de cale. Le scorbut fait aussi des ravages importants. Après quatre mois de navigation François et ses compagnons débarquent à Québec le 12 septembre 1665 et foulent pour la première fois le sol canadien. En ce début d'automne, tout au long du grand fleuve, les feuilles des érables commencent à rougir. L'hiver n'est pas loin. Quelques maisons perdues dans cette immensité s'échelonnent sur la côte de Beaupré. Blottie frileusement au pied du Cap Diamant, voici cette bourgade de Québec dont on lui a tant parlé. Monsieur le gouverneur de Courcelle et l'intendant Jean Talon

sont parmi les nouveaux arrivants. On les accueille en grande pompe et la population tout entière s'est précipitée sur la rive et attend anxieusement des nouvelles du «vieux pays».

Avec son régiment, François prend bientôt la route de Fort Saurel à l'embouchure de la rivière Richelieu, où il passe l'hiver 1665-1666. Il prend part aux fréquentes escarmouches. Il est de tous les combats contre les Iroquois. François est finalement licencié quand l'ennemi demande à signer un traité de paix.

Agé de vingt-quatre ans, François est parmi les militaires qui choisissent de rester en Nouvelle-France. Il aime cette terre sauvage et les nombreuses rivières qui la sillonnent. Le fleuve d'argent au long parcours, la forêt immense et majestueuse qui l'environne l'ont déjà conquis. Il prendra donc feu et lieu dans sa nouvelle patrie.

Une seigneurie vient d'être octroyée à Monsieur de Saint-Ours en récompense de ses états de service. Libre de tout engagement, notre jeune aventurier suit son ancien capitaine et devient défricheur d'un lopin de terre dans cette nouvelle concession.

Mais le nouveau seigneur de Saint-Ours poussé par le besoin de faire vivre sa famille demande à reprendre du service et obtient du gouverneur le commandement d'une compagnie destinée à la défense de Ville-Marie à nouveau menacée par les Iroquois. François, encore célibataire, répond à l'appel de son ancien chef et reprend le combat.

Grâce à ces valeureux défenseurs, la paix revient à Ville-Marie. François retourne sur sa terre de Saint-Ours, rêvant d'une vie plus calme et moins périlleuse. En même temps qu'il poursuit le défrichement de son lot, il devient tisserand suivant les sages conseils de l'intendant Talon.

Notre jeune héros rêve cependant à de nouveaux espaces. Souhaite-t-il se rapprocher de cette petite bourgade de Ville-Marie, qu'il connaît déjà? Peut-être est-il attiré par la proximité de ce fleuve majestueux et de ces îles d'une sauvage beauté qui le parsèment? Ou encore, cède-t-il à l'attrait légitime d'augmenter son bien? Voici qu'après quatre années passées à Saint-Ours, il échange sa terre, dont six arpents sont défrichés, pour une autre située dans la seigneurie des Îles Percées de Boucherville.

Le 14 septembre 1671, on relève pour la première fois, le nom de François Séguin à Boucherville. Devant le notaire Thomas Frérot notre pionnier signe un bail à ferme de deux ans au colon Robert Henry à la condition d'abattre et nettoyer deux arpents de terre pour chaque année. De plus, ce dernier lui cède l'usage de sa maison.

François se met à l'oeuvre avec courage et vaillance car ce n'est pas le travail qui manque. Défricheur et fermier le jour, tisserand pour les habitants du village (c'est le métier qu'il déclarera au recensement de 1681), il aspire à une vie sédentaire et songe à fonder une famille.

Son rêve devient réalité le 21 septembre 1672 quand il signe devant le notaire Thomas Frérot, un contrat de mariage avec Jeanne Petit arrivée un an plus tôt sur le navire «L'Espérance». Cette «fille du Roy» apporte à son futur époux une dot de cinquante livres. Monsieur de Saint-Ours offre lui aussi, un cadeau de cinquante livres à son ancien soldat. Le jeune ménage commencera donc une nouvelle vie avec des ressources financières importantes pour l'époque. (*Voir copie du contrat de mariage aux pages 19 à 22*).

Messire Pierre Boucher, seigneur des Îles Percées, tient à témoigner la grande estime qu'il porte à son nouveau censitaire en assistant personnellement à la signature du contrat en compagnie de son épouse Jeanne Crevier, de son fils Pierre et de sa fille Marguerite. Plusieurs habitants du bourg sont aussi présents comme René Rémy et Marie Léonard son épouse, Jean de Lafond sieur de Lafontaine capitaine de milice, Denis Véronneau et Marguerite Bertaud son épouse, Pierre Sauchet, Joseph Huet, Robert Henry, Jean Bellet, Pierre Chaperon, Léger Baron, Pierre Boissier, Louis Robert tous amis du marié. Devant cette imposante assistance, les futurs époux signent d'une main habile et sûre.

Le lendemain, toujours devant le notaire Thomas Frérot, il achète de Pierre Chaperon, une terre de deux arpents de front par vingt-cinq de profondeur dont quatre arpents sont labourables, avec une maison en construction et une grange. Quelques jours plus tard, le 12 octobre 1672, il prend à bail, pour trois ans, une concession à Robert Guillemain mais ce contrat sera annulé le 13 avril 1673.

Le mois suivant, soit le 31 octobre 1672, a lieu la cérémonie du mariage dans une humble chapelle en bois, à l'intérieur du fort. Devant Monsieur de Caumont, prêtre missionnaire, François Séguin unit sa destinée «pour le meilleur et pour le pire» à celle de Jeanne Petit, fille de Jean Petit et de Jeanne

Godreau de la paroisse de Sainte-Marguerite de La Rochelle en Charente-Maritime.

M

François Lan de n.S. (*Notre Seigneur*) il six Cents Soixante et douze le trente et un du mois
Seguin doctobre apres la proclamation des bans en trois jours de feste pendant
& la celebration de la messe paroissiale ne S'estant rencontré aucun empeschement
Jeanne pierre de caumont prestre missionnaire faisant pour lors les fonctions curiales
Petit a Boucherville apres avoir fait les demandes et interogations nessaires
a francois Seguin habitant de Boucherville fils Laurent Seguin et
de Marie Massieu paroisse de Dombré en picardie évesché de Beauvais
et a Jeane petit fille de Jean petit et de jeane gaudrau paroisse de
Sainte Margueritte Ville et évesché de la Rochelle apres avoir eu
pris leur commun contentement Je pierre de Caumont ptre Mission
les ay espouses par les parolles du present mariage en
presence de tesmoins cognus

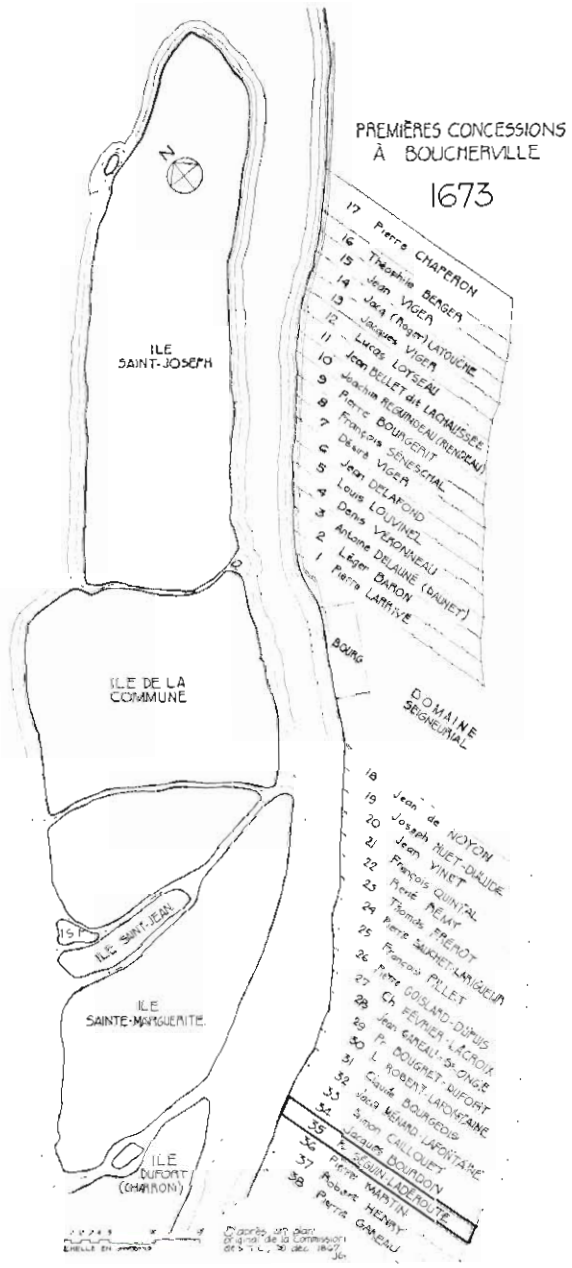
Boucher (*paraphe*) Remy (*paraphe*) Jean la fond (*paraphe*)

Voir pages centrales pour copie manuscrite.

À cette époque, le «pire» devient souvent le lot de la vie quotidienne. Les hivers sont longs et rigoureux, le défrichement lent et pénible et les Iroquois constituent toujours un danger permanent. Jeanne Petit se met bravement à la tâche et seconde de son mieux son valeureux époux. Saluons en passant la vaillance de ces pionnières qui animées d'un courage et d'une foi inébranlable ont réussi à bâtir un pays.

Mais François rêve toujours d'agrandir ses possessions. Le 25 janvier 1673, devant le notaire Thomas Frérot, il vend la terre de cinquante arpents qu'il avait acquise de Pierre Chaperon, à François Sénécal, serviteur de Pierre Boucher. À peine deux mois plus tard, soit le 4 avril 1673, il reçoit du seigneur des Îles Percées, une terre de cinquante arpents et se retrouve ainsi l'un des trente-huit premiers concessionnaires de la seigneurie de Boucherville. Pierre Boucher a judicieusement choisi ses censitaires parmi les soldats licenciés du régiment de Carignan qui jouissent d'une haute moralité et ont déjà fait preuve de bravoure.

Sur son nouvel emplacement, François doit d'abord construire une habitation pour loger sa famille. Elle est probablement en bois, pièces sur pièces, d'apparence rustique, comme toutes celles des colons qui l'entourent. Un immense foyer en pierre des champs répand une douce chaleur. Il sert aussi à la préparation des repas. En entrant, sur un banc près de la porte,





Tiré de: Premières concessions d'habitations, 1673, Boucheville; par G. Robert Gareau, 1973

C. N.
François
Seguin
&
Jeanne
Péty

Van de n. S. mil six centé six
doctbre apres la proclamation de
la celebration de la messe paroissiale
pierre de cumont prestre mission
en Boucherville apres avoir fait
en François Seguin habitant de
de Marie Mathieu paroisse de
et en Jeanne petit fille de Jean
Saint: Marguerite Bille et
pris leur commun consentement
et ay espouses par les paroles
presence de l'ymoine. Coque

Boucher

ante et dure le trente et un des mois
et bant faite en trois jours de feste p[ri]vilegi[er]
et ne s[er]ont recondu[its] aucun emp[er]ement
aire faisant pour lors les fonctions curiales
- les demandes et interrogations necessaires
Boucherville fils - Aur[el]and Squin et
Lomb[er]é en p[re]s[en]ce eccl[esi]ast[ique] de Beauvais
et de Jeanne qu'on paroitte de
eccl[esi]ast[ique] de la Rochelle. cy pres avec
Pierre de cumont p[re]s mission
de pres. mariage. etc

em  Jean la fond 

un gobelet en étain est posé près d'un seau en bois rempli d'eau fraîche. Le rouet, le dévidoir et le métier à tisser, indispensables instruments de travail sont installés près d'une fenêtre. Les lits occupent les encoignures et une table et des bancs grossièrement taillés à la hache complètent l'ameublement.

Comme on peut le constater le travail à accomplir n'a jamais effrayé notre pionnier. La terre arrachée à la forêt s'agrandit lentement. Le 10 février 1674, toujours devant le notaire Thomas Frérot, il loue une ferme de Pierre Souchet dit «La Rigueur» pour une période de deux ans. Le 2 juin 1675, devant le même tabellion, il loue à nouveau une vache appartenant à François Pillet puis le 10 octobre 1683, il en loue une autre du marchand Denis Veronneau.

La venue des enfants jalonnent les étapes de la vie quotidienne, de trop rares bonheurs. Rayons de soleil qui éclairent la grisaille et la monotonie des jours et qu'on accueille joyeusement dans l'espérance d'un avenir prometteur. D'abord Françoise née et baptisée en la chapelle de Boucherville le 1^{er} novembre 1674, puis Madeleine née et baptisée le 16 août 1676. Un premier fils François naît à Boucherville mais est baptisé à Pointe-aux-Trembles le 3 juillet 1678 et Jeanne née le 9 août 1680 est baptisée le 11 août à Boucherville.

Au recensement de 1681, François déclare qu'il est tisserand, âgé de 33 ans (*Il est en réalité âgé de 37 ans*) que sa femme Jeanne Petit a 25 ans et qu'ils ont quatre enfants:

| | |
|-----------|-------|
| Françoise | 7 ans |
| Madeleine | 5 ans |
| François | 3 ans |
| Jeanne | 1 an |

Il se dit aussi propriétaire d'une bête à cornes et de six arpents en culture.

Néanmoins la vie poursuit paisiblement son cours, deux enfants s'ajoutent aux premiers. Pierre naît le 24 août 1682 et est baptisé le lendemain puis Simon voit le jour à Boucherville et est baptisé le 24 septembre 1684 à Pointe-aux-Trembles.

Le 29 octobre 1684, François Séguin contracte une obligation envers le Sieur de Sainte-Hélène. Cependant nous n'entendrons plus parler de lui jusqu'au 11 septembre 1697 où devant le notaire Michel Moreau, il loue sa ferme de Boucherville presque entièrement défrichée et labourable à René Bau pour une durée de trois ans.

Entre-temps d'autres enfants sont venus agrandir le cercle familial. Mentionnons: Catherine née le 19 novembre 1686 et baptisée le lendemain, puis Jean-Baptiste né le 10 novembre 1688 et baptisé deux jours plus tard.

Viennent ensuite: Geneviève née et baptisée le 9 avril 1691, puis Joseph né le 10 août 1692 et baptisé le lendemain. Malheureusement il décède le 30 août de la même année. Enfin un dernier fils né et baptisé le 13 septembre 1694 à Boucherville et qu'on prénomme aussi Joseph.

Usé par une vie de labeur et de privations, François voit sa santé décliner. Ses forces vieillissantes l'abandonnent et ne lui permettent plus de continuer la tâche commencée. Suppositions raisonnables mais qui garderont toujours leurs mystères. C'est donc le 24 novembre 1698 que devant le notaire Adhémar, François Séguin vend sa concession de cinquante arpents qu'il a reçue de Pierre Boucher à Jean-Baptiste Lamoureux habitant de Boucherville pour la somme de 850 livres payables comme suit: «400 livres en monnaie de cartes, 200 livres en marchandises et 60 livres en 20 minots de blé froment, les 190 autres livres seront acquittées pour la Saint-Jean-Baptiste prochaine». (C. Adhémar)

Un an plus tard, soit le 15 avril 1700 avec l'agrément du sieur Pierre Boucher, Madame Marie-Anne de la Valtrie, veuve de Monsieur Ignace Boucher de Grosbois (fils de Pierre Boucher), concède à François Séguin et à Jeanne Petit, l'usufruit leur(s) vie(s) durant, d'une lisière de terre en bois debout de deux arpents de front sur huit de profondeur et située dans l'île Grosbois, le long du chenal. «Le preneur donnera deux journées d'automne chaque année et le bailleur le nourrira. Par ailleurs celui-ci s'engage à prendre à ferme deux vaches du bailleur aux conditions ordinaires». Le 30 octobre de la même année il loue une vache de Jean-Baptiste Boucher de Niverville (C. Tailhandier).

Mais ce n'est pas dans la quiétude de l'île Grosbois, aux abords du grand fleuve et dans sa petite patrie de Boucherville qu'il terminera ses jours. Gravement malade, François est transporté à l'Hôtel-Dieu de Montréal où il s'éteint le 9 mai 1704 à l'âge de cinquante-neuf ans. Il est inhumé le lendemain (sous le nom de Pierre) dans cette terre de Ville-Marie qu'il avait jadis si bien défendue.

Devant le notaire Adhémar, le 7 novembre 1709, le seigneur de Saint-Ours devenu très malade rédige son testament. En témoignage d'affection et de reconnaissance, il lègue à ses anciens soldats la somme de 400 livres. Les héritiers de François recevront cinquante livres.

Le 19 mars 1713, la veuve de François Séguin remet à Madame de Grosbois, la concession qu'elle occupait sur l'île depuis 1700. Puis Jeanne Petit se retire chez l'aîné de ses fils (François) à Lachenaye. C'est en cet endroit qu'elle décède le 29 mars 1733. Elle est inhumée le lendemain à Longueuil sous le nom de Françoise.

François Séguin

Jeanne Petit

Signatures de François Séguin et de Jeanne Petit à la signature de leur contrat de mariage, le 21 septembre 1672, devant le notaire Thomas Frérot.

**CONTRAT DE MARIAGE
DE FRANÇOIS SÉGUIN ET JEANNE PETIT
DEVANT LE NOTAIRE THOMAS FRÉROT**

58

(paraphe)

Du Mercredy Aspres midy.
Vingt Unie' Jour, de septembre
gbi^c soixante douze devant
nousd nore susd
21 7bre 1672 mariage de francois
Seguin Dit laderoute avec Jeanne Petit

n° 81 *(paraphe)*

Pour Parvenir au traitté de Mariage quy au plaisir de dieu sera faict et Cellebré en face de nostre mere Sainte Eglise Catholique apostolicque & Romaine entre Francois, Seguin dict ladesroutte ha'nt de boucherville, fils de laurens Seguin et de Marye Massieu, demeurantz au bourg daudinbray province de picardye Esvesché de Beauvais dune part, & de Jeanne petit, fille, de Jean petit & de Jeanne gaudrau Vivants dem' a la rochelle parroisse de s^{te} Margueritte, daultre part, Les guelles partyes futurs Espoux ont de leurs bonne Vollontés & sans aucune Contrainte, faict les accordz & promesses quy Suiuent En presence de leurs amys Soubz^{ez} Scavoir se sont promis et Se prendre lun. lautre En foy et loyal Mariage, Scavoir led futur, Expoux a promis et & promet par Ces p^{'ntes} prendre lad Jeanne petit pour sa future et legitime Expouze, comme aussy. lad. Jeanne petit a faict la mesme promesse aud Seguin de le prendre pour son futur & legitime Expoux Le toulit aspres Les Ceremonies de lesglise duement faicttes & accomplies & Sy elle. y. consent & accorde declarant Lesd futurs Espoux quilz se prennent lun lautre En tel Estatz quilz sont & quilz Seront alors de l'accomplissement des p^{'ntes} sans aultre, aucune Informa'on et, Sy en cas de Mort se font don. lun lautre de la moittyé, de ce quilz pourront avoir, alors du decez de lun & de lautre. et pour Icelle moittyé, a la disposition du Survivant, douairant led futur Expoux lad future Espouze du douaire Coustumier et Sen tenant pour letoult, aux Uses & coustumes de la viconte & prevoste de paris gardeé & observees en ce pais promettant

& Sobligeans Lesd futurs Espoux, de Se garder, Se Soigner lun
 lau'e. tant Saings que Mallade Jusque a Ce que dieu aye dispo-
 zer de Jun ou de laultre En temoingt Et ce Aux p'nces de pierre Bou-
 cher Escuyer Seigneur de Ce lieu, de damoiselle Jeanne Crevier,
 sa femme, de pierre boucher Escuyer filz dud Seigneur, de damoi-
 selle Margueritte boucher leur fille, de rené remy. & de Marye
 leonard Sa femme, de Jean de lafond. S^r de la Fontaine Capp^{ne} Au
 bourg de denis veronneau, & de Margueritte Bertault sa femme,
 pierre Schaychet, Joseph huet, Robert henry, Jean Bellet, pierre
 chaspron. leger baron pierre boissier Louis Robert tous amys
 desd futurs quy ont signé avec lesd partyes & nousd nore suiv
 Lord

~~Laderoute~~ Fransoiss Seguin

Boucher (paraphe) La merc † de lad. La merc X de lad
 Jeanne petit future dam^{le} Marg^{te}
 Expouse Boucher

Jeanne Crevier (paraphe)
 La merc SSS dud Remy (paraphe) Joseph Huet
 de lafond

La merc † dud
 Veronneau

La merc † dud
 fauchet

La merc † dud
 Boissier

La merc † dud Marie Leonard
 Rob' henry

La merc † de lad
 Marg^{te} bertaud

La merc † dud
 chaspron

FREROT (paraphe)

Copie conforme à l'original, Archives judiciaires de Montréal.

Acte passé le jour de la semaine...
C'est par le contrat de mariage...
L'acte est fait en présence de...
C'est devant nous...
L'acte est fait le jour de la semaine...
C'est par le contrat de mariage...
L'acte est fait en présence de...
C'est devant nous...
L'acte est fait le jour de la semaine...
C'est par le contrat de mariage...
L'acte est fait en présence de...
C'est devant nous...
L'acte est fait le jour de la semaine...
C'est par le contrat de mariage...
L'acte est fait en présence de...
C'est devant nous...
L'acte est fait le jour de la semaine...
C'est par le contrat de mariage...
L'acte est fait en présence de...
C'est devant nous...

Photocopie de l'original du contrat de mariage de François Séguin et Jeanne Petit devant le notaire Thomas Frérot. Archives judiciaires de Montréal. (page 2)

**PREMIÈRE GÉNÉRATION DES SÉGUIN
À BOUCHERVILLE
1672 - 1730**

SÉGUIN DIT LADEROUTE, François / PETIT, Jeanne

☉ 31-10-1672 à Boucherville après avoir fait les demandes et interrogations nécessaires, et en présence de témoins connus.

et 21-09-1672 Frérot.

Noms mentionnés au contrat: Pierre Boucher, seigneur de ce lieu, Jeanne Crevier sa femme, leur fils Pierre Boucher, demoiselle Marguerite Boucher leur fille, René Rémy et Marie Léonard son épouse. Étaient aussi présents Jean de Lafond capitaine du bourg, Denis Véronneau et Marguerite Bertault son épouse, Pierre Sauchet, Joseph Huet, Jean Bellet, Pierre Bellet, Pierre Chaperon, Léger Baron, Pierre Boissier et Louis Robert, tous amis des dits futurs. Plusieurs ont signé comme témoins.

François Séguin, habitant de Boucherville, fils de Laurent et de Marie Massieu d'Ons-en-Bray en Picardie évêché de Beauvais. d. 09 s. 10-05-1704 à Montréal sous le nom de Pierre. Noms mentionnés au registre: Henri Mériel, prêtre du séminaire, Pierre Chantereau bedeau et M. Priat prêtre.

Jeanne Petit, fille de Jean et de Jeanne Gaudreau de Sainte-Marguerite de la ville et évêché de La Rochelle. d. 29 s. 30-03-1733 à Longueuil sous le nom de Françoise Petit. Noms qui apparaissent à l'acte de sépulture: Jeanne Séguin sa fille, Patenaude son petit-fils, François Achim son gendre, Charles Varri [Vary], Charles Trudeau et J. Isambart curé.

1. Françoise, n. et b. 01-11-1674 en la chapelle de Boucherville, p. Pierre Gareau habitant de Boucherville. ☉ 08-02-1694 à Montréal à Charles Patenaude de Longueuil. Noms mentionnés au registre: M. Trudeau, M. Arnaud, Pierre et Jean Patenaude, M. de LaSaudrays prêtre de Boucherville, Jean Frémont et M. Dollier prêtres.

2. Marie-Madeleine, n. et b. 16-08-1676 en la chapelle de Boucherville, p. Désiré Viger, habitant de Boucherville, m. Marie Bourgery femme de Louis Robert habitant de Boucherville. ∞... à Antoine Marie dit Ste-Marie. [ct 20-11-1700 Raimbault père]. 2e ∞ 07-01-1704 à Longueuil, à François Achim fils de † André et de † Françoise Piéton. Noms mentionnés au registre: de Belmont vicaire général, Achim frère de l'époux, Pierre Besset [Bardet] dit Lapierre beau-frère de l'époux, François et Pierre Séguin frères de l'épouse, Francheville prêtre faisant les fonctions curiales.
3. François, n. à Boucherville et b. 03-07-1678 à Pointe-aux-Trembles, p. François Pilet, m. Marie-Charlotte Etienne femme de Prudent Bougret dit Dufort, tous de Boucherville. ∞ 22-02-1702 à Boucherville, à Marie-Louise Feuillon âgée d'environ 19 ans, fille de † Michel et de Louise Bersière [Bercier], vivants habitants de Ste-Anne près des Grondines évêché de Québec, en présence de la mère de l'époux, de Michel et Antoine Feuillon frères de l'épouse et Nicolas Dubray dit Laplume demeurant chez moi [de LaSaudrays], Joseph Quintal commis de M. demeurant à Boucherville. s. 06-02-1727 à Terrebonne. Noms inscrits au registre: Louis Gariépy, Louis Locas, [Renaud dit] M. Lepage de Ste-Claire curé.
4. Jeanne, n. 09 b. 11-08-1680 à Boucherville, p. Jacques Martin habitant demeurant à Boucherville, m. Anne Talbot femme de Jean Gareau dit Saint-Onge, habitant de Boucherville. ∞ 10-10-1701 à Longueuil, à Joseph Robidou, fils de † André et de † Jeanne Denot. Noms mentionnés au registre: de Belmont vicaire général, Guillaume Robidou frère de l'époux, Jacques Surprenant beau-père de l'époux, Pierre Séguin frère de l'épouse, Charles Patenaude beau-frère de l'épouse, de Francheville prêtre.
5. Pierre, n. 24 à Boucherville b. 25-08-1682 à Pointe-aux-Trembles, p. Pierre Gareau, m. Marie Richard femme d'Antoine Daunay, tous de Boucherville. ∞ 04-02-1704 à Boucherville, à Barbe Filion [Feuillon] âgée de 25 ans, fille de † Michel et de Louise Bercier, vivants habitants de Ste-Anne près de Grondines, en présence de la mère de l'épouse, de monsieur de LaFaye prêtre du séminaire de Ville-Marie, Michel et Antoine Filion frères de l'épouse, Jean Dufort [Bougret dit] et Nicolas Dubray amis et témoins.

6. Simon, n. à Boucherville et b. 24-09-1684 à Pointe-aux-Trembles, p. Simon Caillouet, m. Marguerite Ménard femme de François Lanctôt, tous de Boucherville. Ⓞ 09-11-1706 à Boucherville à Marie Bau dit Lalouette fille de Jean et de Thiennette Loray [Etiennette Loret] habitants de Boucherville en présence de la mère de l'époux et du père de l'épouse, de Charles Patenaude beau-frère de l'époux et de Jean et Charles Gion témoins et amis des époux. 2^e Ⓞ 11-11-1715 à Boucherville à Madeleine Colle [Coal] âgée d'environ 17 ans, fille de Joseph et de Catherine Serré [Sarah Randall], habitants de la Nouvelle-Angleterre, en présence de la mère de l'époux, de son frère Jean-Baptiste Séguin, de M. Papin patron de l'épouse, Joseph et Jean-Baptiste Bénard frères, Gabriel Boisdoré [Barbeau dit] amis des époux.
7. Catherine, n. 19 b. 20-11-1686 à Boucherville, p. Christophe Février, m. Catherine Forestier femme de Jacques Ménard, tous habitants de Boucherville. d. 16 s. 17-01-1688 à Boucherville en présence de ses père et mère, d'Antoine Daunay et Marie Richard sa femme.
8. Jean-Baptiste, n. 10 environ les quatre heures après-midi b. 12-11-1688 à Boucherville, p. Jean-Baptiste Ménard habitant de Longueuil, m. Catherine Ménard de la paroisse de la Ste-Famille de Boucherville, Julien Beaussault assistant et témoin. Ⓞ 07-06-1710 à Boucherville, à Geneviève Barbot dit Boisdoré âgée de 21 ans, fille du sieur Jean et de Marie Denoyon habitants de Boucherville, en présence du sieur Boisdoré [Barbeau dit] père de l'épouse, M. LaBaume [Marien Tailhandier] chirurgien et notaire royal, M. Tétreault maître d'école et Nicolas Dubray témoins et amis des époux. d. 13 à l'Hôtel-Dieu à 45 ans s. 14-05-1728 à Montréal, est dit de Chambly. Noms mentionnés au registre: M. Falcoz prêtre, Simon Monginos [Mongeneau] bedeau et M. Julien prêtre.
9. Geneviève, n. et b. 09-04-1691 à Boucherville, p. Jean Bau dit Lalouette habitant de Boucherville, m. Madeleine Matou femme de † Jean Haudecoeur, habitant de Boucherville. d. 16 s. 17-07-1691 à Boucherville en présence de témoins.
10. Joseph, n. 10 b. 11-08-1692 à Boucherville, p. Joseph Charbonneau habitant de Boucherville, m. Françoise Séguin soeur de l'enfant. d. et s. 30-08-1692 à Boucherville en présence de plusieurs personnes.

11. Joseph, n. et b. 13-09-1694 à Boucherville, p. Joseph Huet dit Dulude, fils de Joseph et de Catherine Sicot, habitants de Boucherville, m. Marie Robert fille de Louis et de Marie Bougi [Bourger] aussi habitants de Boucherville. Ⓞ 12-04-1723 à Détroit à Marie-Françoise Sauvage.

Légende

n = naissance
b = baptême
p = parrain
m = marraine

Ⓞ = mariage
d = décès
s = sépulture

Aujourd'hui dispersés dans tout le continent nord-américain les nombreux descendants de François Séguin et de Jeanne Petit ont su apporter, à l'image de leurs ancêtres et dans leurs secteurs respectifs, une contribution majeure à la grandeur et au développement économique, culturel et social d'un pays qu'ils ont aidé à bâtir, à façonner et à réaliser.

Nos hommages respectueux à Jeanne Petit et François Séguin, ces générateurs d'une civilisation nouvelle qui ont forgé l'âme de toute une descendance.

Yolande Séguin-Pharand

BIBLIOGRAPHIE

Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville.

Registre des actes de baptême, mariage, sépultures et des recensements du Québec ancien, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980-1991.

JETTÉ René, Dictionnaire généalogique des familles du Québec, 1983.

FARIBAUT-BEAUREGARD, Marthe, La population des forts français d'Amérique, XVIII^e siècle, Montréal, Bergeron 1982.

GAREAU, G.-Robert, Premières concessions d'habitations, 1673, Boucherville. Presses franciscaines, 1973.

Sainte-Famille de Boucherville, Boucherville, Société d'Histoire des Îles Percées 1977.

La Famille Séguin: Trois siècles en terre québécoises de Robert-Lionel Séguin, La Presse, 24 décembre 1965.

Les descendants de François Séguin, dans la Presse. Conférence prononcée par Robert-Lionel Séguin devant la société Généalogique Canadienne-Française, le 12 février 1947.

SÉGUIN Robert-Lionel, François Séguin, le pionnier canadien et un complément publié dans les Mémoires de la société Généalogique Canadienne-Française, tome 2, page 219 et suivantes.

La Famille Séguin.

Causerie prononcée par le Père Julien Déziel à la Société Radio-Canada dans le cadre de l'émission: «Du Saint-Laurent aux sources françaises».

Nos Racines - Nos grandes familles, Les séguin, volume 58.

SÉGUIN André Séguin, Histoire et Généalogie avec répertoire de mariages. Editions Oscar Lemieux, 1990.

DOUVILLE Raymond et CASAVONA Jacques-Donat, La vie quotidienne en Nouvelle-France de Champlain à Montcalm, Hachette, 1982.

REMERCIEMENTS

Cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration soutenue de:

- La Commission des Fêtes du 325^e anniversaire de fondation de Boucherville.
- La société d'Histoire des Îles Percées et de son comité des pionniers.
- L'Association des séguin d'Amérique.

De plus, l'auteur remercie toutes les personnes qui de près ou de loin ont apporté leur précieux concours à la parution de cet ouvrage.

| | |
|-------------------------------|---------------------|
| Dessins des pages couverture: | Roland Lefebvre |
| Photographies: | Jean Ross |
| | Marie-Hélène Séguin |
| | Michel Perrier |
| Assistance technique: | Raymond Séguin |
| | Gilles Birtz |



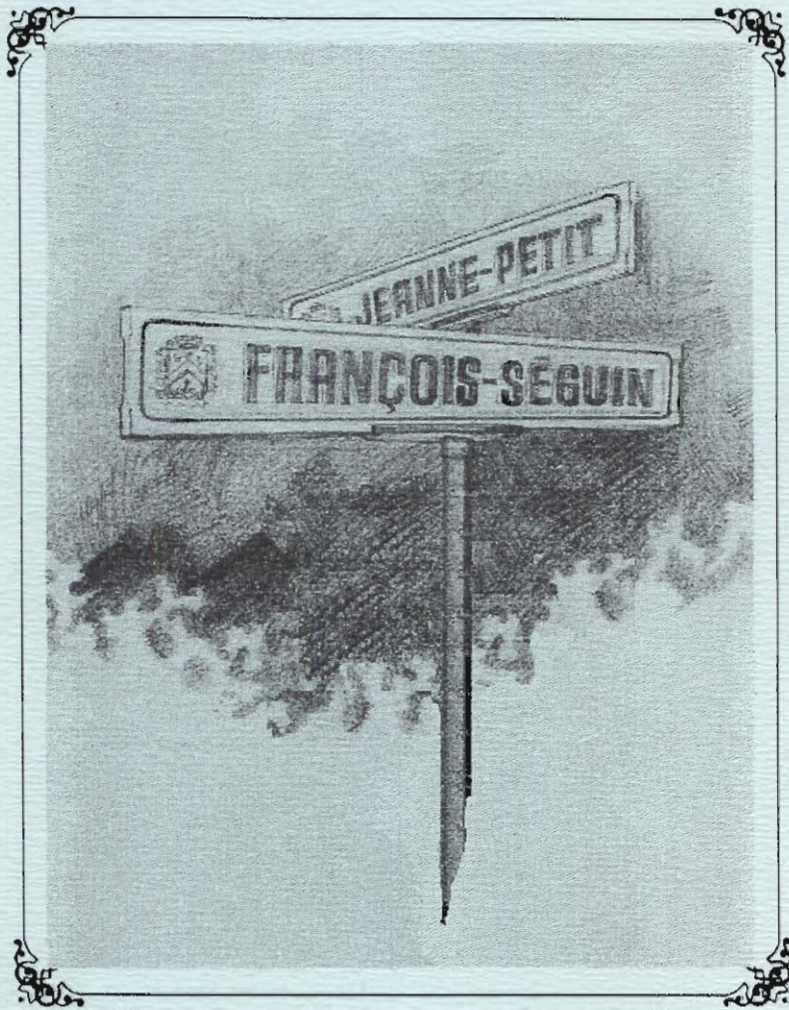
**La caisse populaire
de Boucherville**

Partenaire de tous les instants.





Carte de 1756 par César-François Cassini, de Thury



Intersection des rues Jeanne Petit et François Séguin, à Boucherville.